

# REGLEMENT PARTICULIER ENURANCE TOUT TERRAIN

## QUAD du 23 Septembre 2012

### **Article 1 : Définition et numéros de courses**

Le championnat se déroulera suivant la formule 1 fois 2h30, 1 pilote ou 2 pilotes sur 1 ou 2 quads. La course se déroulera le dimanche 23 septembre de 7h à 17h.

7h00 à 8h00 contrôle administratif, 8h00 à 9h00 essais libres, 9h30 à 10h30 essais chronométrés et de 14h00 à 16h30 la course.

Les licenciés FFM seront prioritaires et les numéros seront attribués de la façon suivante :

1 à 50 : pilotes licences NCA

51 à 99 : pilotes licences NCB

100 à 199 : pilotes équipages

200 à ... : pilotes licences à la journée

les 10 premières places seront attribuées aux 10 premiers du classement général NCA en cours, à l'exception de la première épreuve où les numéros seront attribués par ordre d'arrivée des engagements. En catégories NCB, équipages ou licence à la journée, les numéros seront attribués par ordre d'arrivée des engagements pour toutes les courses

### **Article 2 : Engagements**

Tout pilote désireux de participer à l'épreuve devra adresser un bulletin d'engagement type, rempli, signé et accompagné d'un chèque de : 60 € pour 1 pilote et de 90 € pour 2 pilotes.

### **Article 3 : Tracé et capacité du parcours**

Le parcours devra avoir une longueur minimum de 8 Km et maximum de 15 Km. La largeur devra être de 5 mètre, hors ligne de départ. La capacité est de 10 quad au kilomètre. Le circuit pourra présenter des zones de rétrécissement à 2,50 m d'une longueur inférieure à 300 m, et l'ensemble de celles-ci ne devra pas être supérieure à 20% de la longueur de circuit.

### **Article 4 : contrôle administratif**

Pour être admis, le pilote devra présenter son permis de conduire ou son CASM et sa licence. Le pilote devra avoir 16 ans révolus et posséder une licence FFM. Pour les licenciés à la journée un certificat de moins de 1 an sera obligatoire.

### **Article 5 : contrôle technique**

Les machines devront être présentées aux contrôles technique à chaque épreuve. Les machines devront être conformes au règlement du championnat de France d'endurance quad :

- protection de chaîne sur la couronne arrière ainsi que sur le disque
- coupe circuit relié au pilote
- nerf bar
- protection sur le guidon
- la plaque arrière devra être parallèle à l'axe de la piste
- décibels maximum 96 dB
- le tapis environnemental obligatoire

### **Article 6 : Départ**

Le départ pourra être donné par vagues ou par « type le Mans », à condition que la zone de départ (longueur et largeur) puisse accepter le nombre de quads à prendre le départ et assurer le maximum de sécurité pour les concurrents. Dans les deux cas, au signal du

Directeur de course, les pilotes franchiront la distance les séparant de leur machine. Ils devront brancher leur coupe-circuit et mettre les machines en marche seul.

### **Article 7 : Les stands**

Chaque équipages et pilotes devront posséder un extincteur en ordre de marche. celui-ci devra être placé d'une manière judicieuse et facilement vérifiable par les commissaires. La circulation dans les stands se fera à vitesse réduite sous peine d'un « stop and go » de 2 minutes. Les ravitaillements s'effectueront que dans les stands et moteur, dans les autres cas le pilote sera exclu de la course.

### **Article 8 : Chronométrage**

L'organisateur devra prévoir ds chronomètres en nombre suffisant par rapport à la capacité de l'épreuve. Celui-ci peut envisager la location de transpondeurs qui sera à la charge de chaque pilote (caution + transpondeur + support).

### **Article 9 : Déroulement de la course**

Un tour d'essai sera effectué par chaque pilote dans l'heure prévu à cet effet, après avoir rempli les formalités administratives et techniques.

1ère manche : départ en fonction de l'ordre d'attribution des numéros.

2ème manche : départ en fonction de l'ordre d'arrivée de la première manche.

### **Article 10 : Classements**

Le classement NCA se fera au scratch, par manche, et sera cumulé tout au long de la saison. Attribution des points selon le barème suivant :

30,25,22,20,18,16,14,13,12,11,10,9,8,7,6,5,4,3,2,1 (du premier au vingtième). En catégorie NCB et licence à la journée le classement se fera sue la journée. Un classement super vétéran (+ de 47 ans) sera établi à la journée dans chaque catégories.

### **Article 11 : Récompenses**

- le 1er scratch
- les 3 premiers NCA
- les 3 premiers NCB
- les 3 premiers 2quipages
- les 3 premiers licences à la journée
- les 3 premières féminines
- les 3 premier super vétérans dans chaque catégories.

### **Article 12 : sécurité**

La présence d' un médecin réanimateur avec un véhicule approprié ou SMUR est obligatoire, ainsi q'une seconde ambulance.

### **Article 13 :**

Tout avenant au présent règlement entrera en vigueur lors de l'épreuve la plus proche. Celui-ci sera porté à la connaissance des pilotes et consultable tant dans les clubs qu'au siège de la ligue de Provence.